

Accompagnement socioprofessionnel des sportifs de haut niveau

RS6248 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	315p, 332n, 332t
Formacode(s)	44595, 44056, 15454
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/02/2023
Date d'échéance	17/02/2025

Certificateur(s)

INSTITUT NATIONAL DU SPORT DE L'EXPERTISE ET DE LA PERFORMANCE · SIRET : 13001080400016

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification vise à attester les compétences nécessaires aux professionnels du suivi socioprofessionnel des sportifs de haut niveau pour les accompagner dans la définition et la mise en oeuvre de leur projet de vie : leur projet sportif articulé à leur projet d'études ou d'emploi et leur vie personnelle.

La reconnaissance de professionnels compétents est essentielle en vue d'aider les sportifs à développer leur autonomie, leurs compétences d'organisation et de planification tout en préparant leur après-carrière.

Outre la nécessité pour les fédérations sportives de répondre à l'obligation réglementaire d'accompagnement socioprofessionnel des sportifs de haut niveau ; le recours par une fédération, un club ou une université à un professionnel certifié intègre une stratégie de performance permettant aux sportifs de haut niveau d'évoluer dans les dispositions les plus propices à la performance sportive tout en veillant à leur équilibre de vie.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Construire un parcours individualisé de l'athlète de haut-niveau pour favoriser son épanouissement en prenant en compte sa singularité dans son écosystème et sa réalité du moment, en développant une relation de confiance et en conduisant des entretiens approfondis.
- Proposer une démarche d'accompagnement pour permettre à l'athlète de développer son autonomie en l'impliquant à toutes les étapes de la construction du parcours.
- Construire la coopération avec les différents acteurs du projet de l'athlète afin de faciliter la mise en œuvre du parcours de vie dans ses différentes composantes (sport, étude/emploi, vie personnelle), en identifiant ces acteurs et en construisant avec eux un plan d'action partagé et évolutif.
- Questionner et faire évoluer sa pratique professionnelle en observant les impacts sur soi-même et les publics accompagnés.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La législation française a consacré l'obligation pour les fédérations d'assurer « en lien avec l'Etat, les entreprises et les collectivités territoriales, le suivi socioprofessionnel de leurs licenciés inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau mentionnée au premier alinéa de l'article L221-2 » et de désigner « un référent chargé de ce suivi socioprofessionnel. » (Article L221-14 créé par LOI n°2015-1541 du 27 novembre 2015).

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les candidats devront avoir suivi la totalité de la formation préparatoire à la certification et avoir réalisé au moins un accompagnement de 12 mois

minimum auprès d'un (ou plusieurs) sportif(s) de haut niveau. La certification s'adresse à des conseiller techniques sportifs,

des cadres fédéraux ou d'établissements privés, des référents universitaires ou dans les centres de formation des clubs professionnels.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de trois (3) membres dont le représentant de l'Insep, les deux autres sont des professionnels extérieurs : 1 exerçant la mission de référent(e) du suivi socioprofessionnel ; 1 de l'accompagnement dans le champ de l'insertion professionnelle. Chacun dispose d'1/3 des voix délibératives.

Base légale

Date de décision	17/02/2023
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/02/2025
Date de dernière délivrance possible	17/08/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	5	—	—	—
2019	13	—	—	—

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6248/>